



SÉANCE DU 27 MARS 2021

COMMUNE DE SAINT-ANDRE

DCM20210327/025

Information à l'assemblée délibérante -Fin de détachement sur un emploi fonctionnel

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 29 mars 2021.

Que la convocation a été faite le 19 mars 2021.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	39
Représentés.:	5
Absents :	1
Total des votes :	44

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept mars, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, PAYET Catherine Anne, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, CHANE TO Marie-Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, TIPAKA Nadia, VIRAPOULLE Jean-Marie, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

**ETAIENT REPRESENTES :**

MM. DIJOUX Sabrina, SABABADY Marie Josette, BENOIT Sabrina, VIRAPOULLE Jean-Paul, FENELON Jean Claude

**ETAIENT ABSENTS :**

MM. SAID Moussa

Le Maire



Joé BEDIER

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

**DCM20210327/025 - Information à l'assemblée délibérante -Fin de détachement sur un emploi fonctionnel.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Je vous informe que j'ai décidé de mettre fin au détachement de Monsieur Tiliben GOPAL PANON Attaché Hors Classe, sur l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services de la commune.

Monsieur Tiliben GOPAL PANON était détaché sur cet emploi depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Cette mesure, à savoir la fin de fonction, prendra effet le premier jour du troisième mois suivant l'information de l'assemblée délibérante, soit le 1<sup>er</sup> juin 2021, en conformité avec l'entretien entre l'autorité et l'intéressé.

Dans ce cadre, l'entretien de l'intéressé avec l'autorité a été fixé au 26 mars 2021.

**Après en avoir entendu l'exposé le conseil municipal:**

Prend acte de la note d'information de fin de détachement sur l'emploi fonctionnel de Monsieur Tiliben GOPAL PANON.

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme  
Fait à Saint-André le 30 MARS 2021



Le Maire  
*Jou Bedier*  
JOU BEDIER